



Communiqué

Lausanne.vote le 7 mars 2021 !

A l'occasion des élections communales du 7 mars 2021, la Ville de Lausanne lance une campagne pour encourager la population à participer à cet important rendez-vous quinquennal. Affiches, édition spéciale du Journal communal, séances d'information déclineront le slogan «lausanne.vote» en donnant largement la parole aux Lausannois-es.

«Je ne savais pas que je pouvais voter en Suisse». «Le langage utilisé dans les documents de vote peut être un véritable chemin de croix». «La communication très formelle et très bureaucratique peut démotiver les jeunes». Ces quelques témoignages, à découvrir dans le numéro spécial du Journal communal du 13 janvier, reflètent quelques-uns des obstacles rencontrés par les Lausannois-es dans leur usage du droit de vote.

A l'aube des élections communales du 7 mars 2021, la Ville de Lausanne et son Bureau lausannois pour les immigrés lancent ainsi une campagne d'information et de communication pour inciter l'ensemble des citoyennes et citoyens à faire usage de leurs droits civiques. Destinée à l'ensemble de la population, cette action vise en particulier celles et ceux qui n'en font pas toujours l'usage, en particulier les jeunes et les Lausannois-es d'origine étrangère. Alors que le taux de participation au premier tour atteignait, en 2016, 38,8%, seuls 18% des étrangers ayant le droit de vote au niveau communal ont exprimé leur choix.

Trois porteuses et porteurs de voix, aux parcours, histoires et réalités variées, ont accepté de prêter leur visage à cette campagne. Il s'agit du jeune rappeur lausannois Comme1Flocon, de Mélanie Romero, cofondatrice de la boutique de pâtisseries Le Royaume Melazic et de Lilian Lòpez, réfugiée chilienne, infirmière retraitée et fondatrice d'Inecla, école d'espagnol et de familiarisation aux cultures sud-américaines.

Une édition spéciale du Journal communal, à paraître le 13 janvier, publie des témoignages de celles et ceux que l'on entend moins souvent s'exprimer et participer au débat autour de l'importance du droit de vote. Ils ont été recueillis par neuf journalistes amateurs issus des quartiers de la Borde, des Faverges, de Prélaz et de Chailly-Sallaz, et encadrés par un professionnel.

Enfin, la Ville de Lausanne propose deux rendez-vous d'information, en ligne, sur les droits politiques et le fonctionnement des institutions politiques locales. Une séance « Comment utiliser le matériel de vote », le jeudi 4 février de 18h30 à 19h30 et une visite « L'Hôtel de Ville et ses institutions politiques » le samedi 6 février de 11h à 12h.

Convaincue que la participation politique de l'ensemble de sa population, qu'elle soit d'origine étrangère, jeune, plus âgée ou encore porteuse d'un handicap, constitue un volet important de la politique d'intégration, la Ville invite toutes les personnes bénéficiant du droit de vote à s'exprimer le 7 mars 2021.

La Municipalité de Lausanne

Informations et visuels de la campagne disponibles sur lausanne.vote.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, tél. +41 79 442 57 77**
- **Bashkim Iseni, délégué à l'intégration, tél. +41 79 285 36 71**



Pour rappel, la Constitution vaudoise, du 14 avril 2003, octroie le droit de voter et élire sur le plan communal aux ressortissant-e-s étrangères et étrangers âgé-e-s d'au moins 18 ans au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans et dans le canton de Vaud depuis trois ans. Pour la quatrième fois (2006, 2011, 2016, 2021), les Lausannois-es sans passeport suisse et répondant aux critères précédents pourront se rendre aux urnes, au même titre que les citoyen-ne-s helvétiques.

Lausanne, le 12 janvier 2021